

**Conseil Communautaire du 11 mai 2017**

<b>D 2017</b>	<b>D</b>	<b>01</b>
<b>Nombre de Conseillers</b>		
<b>En exercice</b>	88	
<b>Présents</b>	65 dossier 1 à 2 - 64 dossier 3 à 7	
<b>Votants</b>	72 dossier 1 – 73 dossier 2 à 7	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **5 mai 2017** s'est réuni à la salle des Fêtes de MARCELLUS, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

**Etaient présents**

<u><b>Agmé</b></u>	.....
<u><b>Beaupuy</b></u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ
<u><b>Birac sur Trec</b></u>	Jean-Luc AGNIC
<u><b>Calonges</b></u>	François NÉRAUD
<u><b>Castelnau Sur Gupie</b></u>	Guy IANOTTO
<u><b>Caubon Saint Sauveur</b></u>	Catherine BERNARD
<u><b>Caumont Sur Garonne</b></u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u><b>Clairac</b></u>	Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u><b>Cocumont</b></u>	Jean-Luc ARMAND – Lisette DE LUCA
<u><b>Couthures Sur Garonne</b></u>	Jean-Michel MOREAU
<u><b>Escassefort</b></u>	Christian FRAISSINÈDE – Edith LORIGGIOLA
<u><b>Fauguerolles</b></u>	Maryline DE PARSCAU (+ pouvoir Emmanuel MORIZET à compter du dossier 3) – Emmanuel MORIZET (dossier 1 à 2)
<u><b>Fauillet</b></u>	Michel NAU
<u><b>Fourques Sur Garonne</b></u>	Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU
<u><b>Gaujac</b></u>	Jean-François THOUMAZEAU
<u><b>Gontaud de Nogaret</b></u>	.....
<u><b>Grateloup Saint Gayrand</b></u>	Alain PRÉDOUR
<u><b>Jusix</b></u>	Michel GUIGNAN
<u><b>Lafitte Sur Lot</b></u>	Patricia GAVA (+ pouvoir Maryse VULLIAMY)
<u><b>Lagruère</b></u>	Guy PÉREUIL
<u><b>Lagupie</b></u>	Jean-Max MARTIN
<u><b>Le Mas d'Agenais</b></u>	Francis DUTHIL
<u><b>Longueville</b></u>	Guy FARBOS
<u><b>Marcellus</b></u>	Jean-Claude DERC – Bernard DIO
<u><b>Marmande</b></u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Martine CALZAVARA – Charles CILLIÈRES - Jean-Luc DUBOURG - Joël HOCQUELET (+ pouvoir Anne MAHIEU à compter dossier 2) – Philippe LABARDIN (+ pouvoir Patrick COUZINEAU) – Anne MAHIEU (dossier 1) - Jean-Pierre MARCHAND (+ pouvoir Marie-Françoise BOUGUES) – Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE (+ pouvoir Josette JACQUET) - Laurence VALAY
<u><b>Mauvezin sur Gupie</b></u>	Daniel BORDENEUVE
<u><b>Meilhan sur Garonne</b></u>	.....
<u><b>Montpouillan</b></u>	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
<u><b>Puymiclan</b></u>	Michel FEYRY
<u><b>Saint Avit</b></u>	.....
<u><b>Saint Barthélémy d'Agenais</b></u>	Gaëtan MALANGE
<u><b>Saint Martin Petit</b></u>	Marie-France BONNEAU
<u><b>Saint Pardoux du Breuil</b></u>	Jean-Marc DUBAN – Nicolas MINER (à partir du dossier 2)
<u><b>Saint Sauveur de Meilhan</b></u>	Francis LABEAU
<u><b>Sainte Bazeille</b></u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Christine VOINOT
<u><b>Samazan</b></u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u><b>Sénestis</b></u>	Jacques PIN (suppléant)
<u><b>Seyches</b></u>	Isabelle CESA (+ pouvoir André CORIOU)
<u><b>Taillebourg</b></u>	Denis DUTEIL (suppléant)
<u><b>Tonneins</b></u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDÈS – Liliane KULTON (+ pouvoir Laurence LOUBIAT MOREAU) – Guy LAUMET – Dante RINAUDO
<u><b>Varès</b></u>	Gérard MARTET - Jacky TROUVÉ
<u><b>Villeteau</b></u>	Jean GUIRAUD
<u><b>Virazeil</b></u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir Caroline DELRIEU-GILLET)

<u><b>Absents ou excusés</b></u>	Patrick GAUBAN – Alain LERDU - Alexandre FRESCHI - Bernard CABANE – Gilbert DUFOURG – Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS - Maryse VULLIAMY – Michel ZANETTE - Sylvie BARBE - Marie-Françoise BOUGUES – Patrick COUZINEAU Josette JACQUET – Bernard MANIER – Thierry CARRETEY - Régine POVÉDA - Michel COUZIGOU – Nicolas MINER (dossier 1) - Philippe RIGAL – Jacques BRO - André CORIOU - Jean-Pierre VACQUÉ - Eric BOUCHAUD – Laurence LOUBIAT- MOREAU – Caroline DELRIEU-GILLET – Anne MAHIEU (à compter du dossier 2) - Emmanuel MORIZET (à compter du dossier 3)
----------------------------------	---

<u><b>Pouvoirs de</b></u>	Maryse VULLIAMY à Patricia GAVA – Marie-Françoise BOUGUES à Jean-Pierre MARCHAND – Patrick COUZINEAU à Philippe LABARDIN – Josette JACQUET à Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE – André CORIOU à Isabelle CESA – Laurence LOUBIAT MOREAU à Liliane KULTON – Caroline DELRIEU GILLET à Christophe COURREGELONGUE – Anne MAHIEU à Joël HOCQUELET (à compter du dossier 2) - Emmanuel MORIZET à Maryline DE PARSCAU (à compter du dossier 3)
---------------------------	--

**Secrétaire de Séance** Daniel BORDENEUVE

## Dossier n°1 -

### PRESENTATION DES NOUVEAUX DISPOSITIFS TOURISTIQUE 2017 DE L'OFFICE DE TOURISME DU VAL DE GARONNE - NOTE D'INFORMATION

#### Résumé

---

A la demande de M. Daniel Benquet, Président de Val de Garonne Agglomération, il est proposé qu'à l'occasion du Conseil Communautaire du 11 Mai 2017, l'Office de Tourisme du Val de Garonne puisse porter à la connaissance des élus communautaires les nouveaux dispositifs touristiques mis en opération cette saison.

La présente note donnera lieu à une présentation plus détaillée de chaque dispositif lors du conseil communautaire.

Ces sujets ne donnent pas lieu à délibération.

#### Exposé des motifs

---

##### 1 - Terra Aventura

L'ex Région Limousin a développé depuis 3 ans un produit touristique d'itinérance répondant au vocable de « Terra aventura ». Basé sur le principe de geocaching, ce jeu d'aventures, outre le fait de faciliter l'itinérance territoriale, permet la valorisation de thèmes (ex : art de vivre, histoire locale, espaces naturels remarquables...). La cible de clientèle clairement affichée est celle des familles tout en sachant que les geocacheurs sont une communauté très bien organisée. En termes de statistiques, il faut savoir qu'en 2016, sur l'ex région Limousin ce sont 120 000 joueurs qui ont été recensés, donc 120 000 clients pour le territoire, induisant impacts territoriaux, consommation... A l'heure actuelle « Terra aventura », est une application totalement gratuite, constituée de plus de 150 parcours avec des énigmes conduisant à un trésor et c'est également un partage d'expériences.

Compte tenu du succès de cette opération, il a été proposé que l'initiative Limousine soit développée à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine et plus particulièrement auprès des départements qui seraient volontaires, ce qui est le cas du département du Lot-et-Garonne. Ce projet est porté et animé par le Comité Départemental du Tourisme (CDT47) et relayé par les Offices de Tourisme.

En termes de préalable, il est obligatoire de prendre en considération, qu'il s'agit avant tout de randonnées pédestres, sur des boucles qui ne doivent pas excéder plus de 7 km, qu'une thématique doit être clairement identifiée et que les circuits doivent être régulièrement suivis, par des personnes ressources (qui vérifient, notamment les caches et le bon état du parcours).

Il est aussi important de prendre en compte que le dimensionnement de « Terra aventura » à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, est la garantie d'une communication de forte ampleur, d'une grande lisibilité, et d'une véritable interaction entre territoires, départements et région, ce qui va faciliter les mouvements de flux de clientèle.

L'information nous a été communiquée le 11 janvier dernier et les dossiers de candidature étaient à déposer au CDT47 pour le 21 février 2017 pour une mise en opération en juin 2017.

Le Comité de direction de l'OTVG du 1<sup>er</sup> février 2017, outre le fait de valider son engagement en faveur de ce programme, avait pris pour décision de proposer la mise en place de circuits sur les exercices 2017 et 2018 de la façon suivante (défini à partir de l'existant) :

- 2017
  - Cocumont (à partir du circuit Paysages des Vignobles)
  - Lagruère
  - Caumont-sur-Garonne / Fourques-sur-Garonne
  - Marmande
  - Clairac
  - Meilhan-sur Garonne
  - Couthures-sur-Garonne
  
- 2018
  - Tonneins
  - Le Mas d'Agenais
  - + Autres circuits à définir en fonction des résultats 2017

En ce qui concerne l'enveloppe financière à consacrer à ce projet, le montage est le suivant :

- Création d'un parcours « Terra aventura » 1500.00€ (pris en charge par l'OTVG)
- Forfait de maintenance annuel 200.00€ par parcours créé (pris en charge par l'OTVG)

Du 15 au 17 Mars, les repérages ont été effectués sur le terrain par la société en charge du développement du programme. 5 parcours sur les 7 initialement prévus ont été retenus car en parfaite adéquation avec le cahier des charges à respecter. Pour ce qui est de Lagrùère et Caumont-sur-Garonne/Fourques-sur-Garonne, ils n'offrent, pour le moment, pas toutes les garanties (visibilité, trop de linéaire canal, platanes,...). La société nous a fait savoir que pour cette 1<sup>ère</sup> année en Lot et Garonne, il était en effet impératif d'être particulièrement vigilants quant à la variété des thématiques abordées et l'hétérogénéité du paysage des parcours, afin de stimuler l'intérêt de la Communauté.

Ont donc été retenus pour 2017 les circuits de Marmande, Meilhan-sur-Garonne, Clairac, Cocumont et Couthures-sur-Garonne.

Pour l'année 2018, les sentiers non retenus seront réétudiés afin de coller au cahier des charges et ceux fléchés pour 2018 seront réalisés (Tonneins-Le Mas d'Agenais).

Le lancement de l'opération se fera le 10 juin prochain.

## **2 – Weebnb**

L'OTVG propose désormais une nouvelle solution aux propriétaires de locations de vacances et chambres d'hôtes. Le partenariat, négocié avec la société Weebnb, permet aux hébergeurs de disposer de leur propre site internet professionnel, clés en main, couplé avec l'offre touristique du Val de Garonne.

Il s'agit d'un outil de communication simple et performant permettant de valoriser sa destination.

Le professionnel dispose, pour un coût de 120 € par an, de son propre site internet, intégrant par la même occasion ses recommandations et l'agenda touristique.

Ce site est syndiqué par les informations saisies dans la base de données des OT (Sirtaqui) autrement dit prêt à l'emploi.

Il constitue également une interface unique de gestion des disponibilités puisqu'il centralise les réservations effectuées sur tous les portails où l'hébergeur a une annonce : Office de Tourisme, Abritel, Airbnb, Amivac,....

La prestation comprend l'hébergement du site internet, l'achat du nom de domaine, le SAV, la brochure PDF de la location de vacances ou de la chambre d'hôte.

## **3 - CgorGood**

CforGood est une entreprise sociale bordelaise, qui connecte les commerçants adoptant des démarches locales et responsables à des citoyens qui veulent consommer autrement. C'est une plateforme collaborative accessible sur PC, tablette et mobile (ce n'est pas une application) qui permet aux utilisateurs de localiser les commerces responsables qui se trouvent autour d'eux et de bénéficier des bons plans proposés chez chacun d'entre eux, simplement en montrant leur carte de membre. Cette carte est accessible à travers une participation libre qui est reversée à l'association/projet positif de leur choix.

La startup CForGood est actuellement implantée à Bordeaux et se développe à l'échelle de la métropole.

L'Office de Tourisme a vu dans ce dispositif innovant le moyen de réinventer le sempiternel Pass Tourisme qui regroupe dans un livret ou chéquier des réductions chez les partenaires touristiques du territoire. En effet, nous cherchions à mettre au goût du jour cet outil, très prisé par les touristes et nos partenaires, tout en lui conférant une vocation plus affirmée.

La rencontre avec CForGood a été une révélation et a permis à l'OTVG de réinventer cet outil tout en utilisant un dispositif existant et non développé, au départ, à des fins touristiques. Un développement a bien sûr été nécessaire afin de rendre le dispositif opérationnel et permettant ainsi la création d'un parcours touristique de consommation positive.

En tant qu'Office de Tourisme, déployer ce dispositif sur notre territoire, c'est :

- Positionner le territoire comme une destination touristique positive et mobiliser les acteurs autour de causes responsables et engagées
- Favoriser la consommation touristique tout en contentant nos cibles de clientèles (touristes et habitants) en quête de bons plans et de rencontres avec les habitants
- Fédérer les acteurs et commerçants du territoire en mettant à leur disposition un outil innovant leur permettant de gérer et développer leurs activités à travers la création de bons plans exclusifs (ex : Bons plans flash pour vendre à temps les produits et réduire le gaspillage alimentaire, ou encore des bons plans de bienvenue pour se faire connaître auprès du plus grand nombre)
- Soutenir les associations locales et montrer de manière simple et innovante que développer une action à des fins touristiques peut inspirer la solidarité, dans la mesure où une partie des sommes d'argent est reversée à des associations locales en vue de leur propre développement.

Une bonne manière de créer enfin un cercle vertueux entre citoyens, acteurs responsables et associations pour permettre à chacun d'agir à son échelle.

Le dispositif est tout juste opérationnel. Les partenaires de l'Office de Tourisme ont d'ailleurs le privilège de tester ce nouveau dispositif puisqu'ils ont été invités à consommer les bons plans du territoire sur une durée de 6 mois. Nos touristes, quand-à eux, reçoivent un code promo lors de leur passage sur notre territoire et peuvent se connecter à la web application et profiter de l'ensemble des bons plans sur une durée de 15 jours.

A ce jour, 5 associations ont été retenues par le Comité de Direction de l'OTVG, à savoir :

- Association Les ailes de Grateloup-Saint-Gayrand
- Association Sepanlog de la Réserve Naturelle de la Mazière de Villeton
- Association pour le Réaménagement de l'environnement et sauvegarde du patrimoine du Moulin de Cantecort à Gaujac
- Antenne locale des Restos du Cœur
- Antenne locale Emmaüs

#### 4 - Projet d'OT Mobile

La « stratégie accueil » imaginée par l'Office de Tourisme du Val de Garonne consiste à prendre en compte les nouvelles façons de consommer, tout en proposant une offre marchande et non marchande à la fois innovante et productrice d'identité.

C'est dans ce contexte que le projet de l'Office de Tourisme Nouvelle Génération s'est développé en 2011 et que l'OTVG s'est doté d'outils numériques performants et attractifs. Le choix des outils et des contenus, qu'ils soient intégrés à une mise en scène chaleureuse ou qu'ils favorisent la promotion culturelle et patrimoniale du territoire, s'est fait dans un seul objectif : imaginer de nouvelles conditions d'accueil pour les générations futures d'Office de Tourisme.

Aujourd'hui, l'Office de Tourisme du Val de Garonne souhaite développer un accueil touristique mobile à l'image du concept développé dans le Bureau d'Information de Marmande. En effet, nous savons que seuls 25% des touristes en séjour sur un territoire franchissent réellement les portes de l'office de tourisme, il appartient donc à l'OT d'aller directement à leur rencontre ou, en d'autres termes sortir « hors des murs ».

Le nouveau concept imaginé par l'Office de Tourisme est une structure remorquable qui pourra ainsi être déplacée sur l'ensemble des 43 communes constituant le Val de Garonne. Une fois arrivée à destination, la structure mobile se déploie et offre une expérience touristique à part entière. La marque de fabrique de Val de Garonne est respectée puisque le futur OT mobile sera une invitation au voyage où le marketing expérientiel et sensoriel jouera un rôle prépondérant. Implantée lors de manifestations locales ou à proximité de sites de visites/sites remarquables à forte fréquentation, cette structure pourra également être prêtée à des tierces personnes, notamment à des partenaires touristiques. L'idée est d'optimiser son utilisation et de ne pas se limiter à un usage exclusivement OT.

L'enjeu est de mailler le territoire à l'image de l'Office de Tourisme nouvelle génération et de faire en sorte que le touriste en séjour chez nous puisse avoir accès à l'information touristique à partir de différents endroits sur le territoire.

Par ailleurs, sachez que ce projet a été nourri suite aux réflexions menées dans le cadre du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) mise en place à l'échelle du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne. L'équipe accueil de l'Office de Tourisme est venue compléter le projet initial en fonction du travail engagé sur les flux et les profils de clientèles. Dans un premier temps, ce projet sera expérimenté sur le Val de Garonne mais sera également partagé avec les autres EPCI membres du Pays afin qu'il puisse être déployé à plus grande échelle et sur un territoire touristique pertinent.

L'année 2017 est à considérer comme une période de rodage pour ce nouvel outil. En termes de programmation, l'action débutera à l'occasion du Garorock et Garocamp où l'OT mobile sera déployé en centre-ville de Marmande, puis sur des événementiels territoriaux (Festival du Journalisme, FestiVino, Festigaronne, Les Confituriades) et, durant les mois d'été, sur certains points stratégiques comme Clairac et la Vallée du Lot, la Voie verte du Canal de Garonne).

En termes de fonctionnement, un service civique et l'équipe de l'OTVG en assurera la gestion et l'animation.

Le Conseil communautaire prend acte

Fait à Marmande, le 11 mai 2017

Publication / Affichage

Le .....2017

Notification

Le

**Daniel BENQUET**  
Président de Val de Garonne Agglomération,